



Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

**N° 59    Juillet - Août - Septembre 2012**



***Bulletin de liaison  
de la Section Belgique  
de l'AIACE***



# Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

**AIACE**

Section Belgique

## Sommaire

### Ecrin n° 59    Juillet – Août – Septembre 2012

#### **EDITORIAL**

2-3 *Vieillessement actif – Aktief ouder worden*

#### **LA VIE de l'AIACE, section Belgique**

4 *Le CA de la Section Belgique au travail*

5 *Malte, Assises de l'Aiace internationale*

5 *Umberto Eco et les Chevaliers de Malte*

6 *Excursion en Belgique, le MAS à Anvers*

7-11 *Voyages hors Belgique : Le Harz, la Tunisie, Prague et poème de Monique Saxel*

#### **QUESTIONS EUROPEENNES**

12 *Première présidence chypriote*

14 *L'avenir de la croissance*

15 *Rôle des Parlements nationaux dans l'Union*

17 *Hongrie, virage à droite ?*

#### **QUESTIONS GENERALES**

18 *Jadis et aujourd'hui*

20 *Un toit et deux âges*

21 *Harmonisation, où es-tu ?*

#### **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

22 *My Intracomm*

23 *Informations administratives*

23 *Etat des inscriptions aux activités de la Section*

#### **24 ILS ONT REJOINT L'AIACE**

#### **QUE SONT-ILS DEVENUS**

24 *Franz Froschmaier*

#### **LES BREVES**

25 *L'informatique en 2014*

25 *Das Ozonloch*

26 *Seniors consommateurs*

26 *Le siège du Parlement européen*

#### **27 ILS NOUS ONT QUITTES**

#### **COURRIER DES LECTEURS**

28 *Sybille Schavoir*

28 *Michel Foucault*

#### **LES ANCIENS ECRIVENT**

29 *Ferrante di Ruffano*

30 *Rossella Paschi*

#### **RIONS UN PEU**

30 *Cœur de jeune ou cœur de vieux*

#### **Composition du Conseil d'administration**

*Ont participé à ce numéro :*

*P. Bourdeaux, Y. Demory, A.F. di Ruffano, J.-P. Dubois, J. Franchomme, D. Guggenbühl, P. Loir, M. Saxel, J. Mateus Tique, R. Paschi, J.-B. Quicheron, J. Somer-Gotteland, N. Vogel.*

*Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,*

*Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne*

#### **Editeur responsable :**

André Vanhaeverbeke

#### **Comité de rédaction :**

Yvette Demory

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Ludwig Schubert

João Mateus Tique



#### **Rédacteur en Chef :**

Jean-Bernard Quicheron

#### **Conception graphique, mise en page :**

Jean-Bernard Quicheron

Email : [jbquicheron@base.be](mailto:jbquicheron@base.be)

#### **Impression :**

Ateliers de reproduction de la Commission

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

SC29 02/16 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : [aiace-be@ec.europa.eu](mailto:aiace-be@ec.europa.eu) - <http://www.aiace-be.eu>



**L**a Commission propose chaque année des thèmes sociaux capables de mobiliser la population européenne. Elle a ainsi proclamé 2012 «Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle». Sujet d'actualité pour l'ensemble de notre société où la proportion des aînés s'accroît rapidement, suivant notamment une explosion de l'espérance de vie. Par exemple, lorsqu'un fonctionnaire européen arrive à la retraite, elle est encore supérieure à 20 ans. Il faut donc arriver à bien gérer ce nouveau potentiel, à la fois en termes de qualité de vie individuelle mais aussi de productivité sociale. Comme en Afrique, où le «vieux» n'est pas perçu comme une charge mais comme un capital, un élément stabilisateur de la famille et de la société. On ne s'étendra pas sur les divers aspects physiques et intellectuels promouvant un épanouissement personnel, du moins lorsque les conditions matérielles de la retraite sont assurées. C'est une chose que contrôlent par exemple nos Anciens qui se construisent une nouvelle vie de grands-parents, de voyageurs, qui développent leurs violons d'Ingres, etc.

C'est magnifique mais c'est peu généralisable dans une société où les plus de 65 ans représentent presque le quart de de la population totale et où les systèmes de retraite sont menacés. Il faut donc voir plus large et s'interroger sur le rôle économique et politique que les Anciens doivent y jouer notamment pour y défendre leur place face aux nouvelles générations, aux tendances «jeunistes» qui pointent un peu partout, et qui au mieux les voient comme ces vieux chevaux que, dans le passé, nos paysans mettaient au pré pour terminer leur vie. Pour avoir une chance dans le conflit de générations qui se profile, il faut rester acteurs en tous domaines, garder des pouvoirs, une valeur ajoutée. Un préalable est de continuer à se positionner dans le monde politique, d'abord au niveau local. Or, il n'est pas certain qu'on le fasse suffisamment ; il serait par exemple intéressant de savoir, au niveau de la section Belgique, combien de non-Belges vont participer aux élections communales d'octobre comme électeurs ou candidats, montrant ainsi leur volonté d'intégration dans un milieu qu'ils ont choisi. Sur le plan professionnel aussi, la retraite ne devrait pas nécessairement être un terme final, particulièrement au niveau européen où nous avons la chance, pour la plupart d'entre nous, de ne pas être obligés de rechercher d'autres sources de revenus et donc de pouvoir pratiquer des formules de bénévolat, au service d'Ong mais aussi de la Commission elle-même où l'expérience des Anciens pourrait être valorisée. On a déjà mentionné ici l'expérience lancée à l'initiative d'un groupe de retraités des services extérieurs, qui est maintenant opérationnelle, et semble bénéficier de l'intérêt des responsables des Relations Humaines. Certes, compte tenu des lourdeurs administratives, des méfiances et scepticismes ambiants, elle mettra du temps pour se généraliser ; mais au fur et à mesure de son développement, elle ne pourra que conforter l'image d'Anciens dynamiques toujours pénétrés de l'idéal européen, tout en restant des éléments actifs de notre société, et y justifiant leur place.

On passe donc de la notion de vieillissement actif à celle plus générale de citoyenneté active, de nature plus politique qui fait partie des devoirs de tous, et qui doit se perpétuer tant qu'on en a les capacités physiques et intellectuelles. Ce potentiel, pour être maintenu et valorisable, exige une activité permanente, une volonté d'information, d'analyse, chacun à son niveau. Or la paresse, parfois la résignation due à l'isolement post-professionnel, nous guettent si on ne trouve pas de stimulant externe, d'occasions d'échange, ne fût-ce que dans le monde des Anciens. Il y a là un besoin d'interactivité auquel l'AIACE peut répondre par exemple au travers de réseaux d'échanges qu'elle entreprend de constituer. Affaire à suivre donc.



Ieder jaar stelt de Commissie maatschappelijke thema's aan de orde die de bevolking van Europa in beweging kunnen brengen. Zo heeft zij 2012 uitgeroepen tot "Europees jaar van het actief ouder worden en de solidariteit tussen de generaties". Een actueel onderwerp voor onze hele samenleving waarin het aandeel der ouderen snel toeneemt, met name ten gevolge van een explosie van de levensverwachting. Zo is deze bij voorbeeld nog meer dan 20 jaar wanneer een Europese ambtenaar met pensioen gaat. Men moet dus goed leren omgaan met dit nieuwe potentieel zowel qua individuele levenskwaliteit, maar ook qua productiviteit voor de maatschappij. Zoals in Afrika, waar een "oudje" niet als een last wordt beschouwd, maar als een rijkdom, een stabiliserende factor voor het gezin en de samenleving.

We zullen niet ingaan op de verschillende lichamelijke en geestelijke aspecten, die de persoonlijke ontplooiing ten goede komen, althans als de materiële voorwaarden voor het pensioen verzekerd zijn. Dat is iets waar onze gepensioneerden goed in zijn die een nieuw leven opbouwen als grootouders, of reizigers, of hun hobbies verder ontwikkelen.

Dat is prachtig, maar nauwelijks te veralgemenen in een maatschappij waarin de 65-plussers meer dan een kwart van de totale bevolking uitmaken en waar de pensioensstelsels onder druk staan. Men moet het dus ruimer zien en zich afvragen welke economische en politieke rol de gepensioneerden daarin moeten spelen, met name om hun plaats tegenover de nieuwe generaties te verdedigen, die zowat overal "jongeren eerst" voorstaan en hen in het beste geval beschouwen als die oude knollen, die onze boeren vroeger in de wei zetten om hun laatste dagen te slijten. Om een kans te maken in het zich aandienende generatieconflict moet men op alle fronten actief blijven, zeggenschap behouden, een meerwaarde vormen. Een voorwaarde daarvoor is dat men een plaats blijft bezetten in de politieke sfeer, eerst op plaatselijk niveau. Maar doet men dat wel genoeg? Het zou bij voorbeeld interessant zijn na te gaan hoeveel niet-Belgen van de afdeling België deel zullen nemen aan de gemeenteraadsverkiezingen in oktober als kiezer of kandidaat en zo hun wil tot inburgering tonen in een door hen gekozen milieu.

Beroepsmatig hoeft het pensioen ook niet altijd een eindstation te zijn, in het bijzonder op Europees niveau, waar de meesten onder ons zo gelukkig zijn niet naar andere bronnen van inkomsten te moeten zoeken en dus vrijwilligerswerk te kunnen doen bij NGO's, maar ook bij de Commissie zelf, waar de ervaring van de oudgedienden tot waarde gebracht zou kunnen worden. Al eerder werd hier melding gemaakt van het initiatief van een groep gewezen medewerkers van de buitendiensten. Dit werkt nu en schijnt de belangstelling te genieten van de H.R. verantwoordelijken. Natuurlijk zal het wat tijd vergen om dit algemeen in te voeren, gezien de administratieve rompslomp, het wantrouwen en scepticisme alom; maar naar gelang de vorderingen kan dit slechts het beeld versterken van de dynamische gepensioneerden, die nog steeds doordrongen zijn van het Europese ideaal en tevens actieve elementen in onze samenleving willen blijven en hun plaats daarin waarmaken.

Van het begrip actief ouder worden komt men dus tot het meer algemene begrip van actief burger zijn, in meer politieke zin, wat tot ieders taken behoort en waar men mee door moet gaan zolang men daartoe lichamelijk en geestelijk in staat is. Om dit potentieel te behouden en te kunnen inzetten is een voortdurende activiteit vereist, de wil om geïnformeerd te zijn, te analyseren, elk op zijn eigen niveau. Maar laksheid, soms berusting te wijten aan isolement na beëindiging van de dienst, liggen op de loer indien men geen stimulans van buitenaf krijgt, gelegenheid tot gedachtenwisseling, ware het slechts binnen de wereld van de oudgedienden. Daar bestaat een behoefte aan interactiviteit waaraan de IVOEG bij voorbeeld tegemoet kan komen via interactieve netwerken, die zij aan het opbouwen is. Wordt vervolgd!

## ❖ La vie de l'AIACE Section Belgique

- **Le Conseil d'administration de la Section Belgique au travail**  
*Philippe Loir*



*Le déménagement est fait !*

**D**epuis son déménagement, la section Belgique est toujours au 29 rue de la Science dans le beau bâtiment de la Commission mais elle est installée deux étages plus haut, à côté de l'Internationale. Les bureaux légèrement plus petits jouissent d'une belle vue sur les arbres du square Frère Orban. Dans le déménagement, la Section a perdu sa propre salle de réunion mais elle peut disposer de celle de l'Internationale avec qui elle doit la partager.

Déménager représente toujours un gros travail manuel et de raccordement du matériel électronique et il faut dire merci à Karine Pollenus et à Gilbert Lybaert qui ont fait le gros de la tâche.

Venir nous voir n'est pas difficile, il suffit, au lieu de tourner à gauche en entrant dans l'immeuble, de prendre l'ascenseur jusqu'au deuxième. L'équipe sur place reçoit toujours avec plaisir les visiteurs pour partager l'amitié ou pour donner des informations administratives, plus particulièrement pour tout ce qui concerne le PMO.

*Politique de communication.*

En cette période de discussion du futur Statut du personnel qui peut remettre en cause les dispositions de notre Statut actuel, la Section reçoit beaucoup d'informations, de comptes rendus et procès-verbaux des différentes réunions de la Commission ou du Conseil, provenant notamment de nos représentants, Ludwig Schubert et Pierre Blanchard. Ces informations, qui valent beaucoup par leur fraîcheur intéressent nombre de pensionnés qui veulent suivre les nouvelles au plus près pour pouvoir réagir et soutenir nos représentants. Le seul moyen pour diffuser vite les nouvelles est d'utiliser la voie électronique, l'envoi de courriels à ceux, de plus en plus nombreux, qui nous ont donné leur adresse électronique. Aussi lors du dernier CA, il a été décidé qu'une information, considérée comme importante par le Président, sera envoyée par courriel accompagnée d'un bref texte de présentation attirant l'attention sur les points essentiels. Pour ceux qui n'ont pas d'adresse électronique, il est difficile, sauf cas extraordinaire ou statutaire, de leur envoyer un courrier par la poste en raison de la charge de travail et du coût. Ils seront donc informés plus tardivement par l'«Ecrin ou par Vox, la revue de l'Internationale.

Cette politique prévaut pour toutes les informations importantes ou urgentes comme la Section la pratique déjà avec les informations concernant les conférences de « l'Institut européen des relations internationales » et « l'Academia diplomatica europea ».

Nous espérons ainsi informer rapidement et correctement sans tomber dans l'excès; si c'est le cas, REAGISSEZ !

- **Echos des Assises de la section internationale à Malte**

*André Vanhaeverbeke*

**L**es Assises se sont tenues cette année à Malte, ce qui a permis aux 250 participants de découvrir ce nouvel Etat membre petit par sa taille et sa population, mais grand par son histoire. En tout cas, l'Assemblée générale et le Conseil d'Administration qui la suivirent ont pu se dérouler dans un contexte enchanteur, celui de la Méditerranée printanière. Il convient d'en féliciter les organisateurs qui ont su joindre l'utile à l'agréable.

L'AG a permis au Président de faire le bilan de l'activité de l'année, avec comme sujet de préoccupation centrale les menaces qui pèsent sur le système des retraites et plus généralement les réformes statutaires de la Commission réclamées par les Etats membres. Les négociations et discussions sont en cours et on devrait y voir plus clair en automne. C'est pourquoi dans un souci d'information et de participation à ce stade, il a été décidé d'organiser une Assemblée générale extraordinaire le 26 octobre à Bruxelles. Divers autres sujets ont permis des échanges intéressants entre le Président assisté par son bureau, et les participants. Un après-midi a été consacré aux représentants de la Direction générale des Ressources Humaines et à ceux du PMO donnant lieu à des échanges de vues, critiques et demandes de précisions. Discussions qui se sont prolongées le lendemain lors d'ateliers spécifiques.

Le Conseil d'Administration a permis de finaliser le travail préparatoire de la réforme des statuts de la section internationale et aussi de confirmer que les prochaines Assises de 2013 se tiendront à Porto.

Ceux qui voudront plus de détails auront déjà eu l'occasion de lire le Vox qui consacre plusieurs pages au déroulement de ces Assises qui à tous égards ont été un succès.

- **Umberto Eco et les chevaliers de Malte**

*Daniel Guggenbühl*



**U**mberto Eco, qui a fêté ses 80 ans en janvier dernier, est certainement un des intellectuels les plus originaux et les plus brillants de notre époque. Titulaire d'un diplôme de philosophie de l'université de Turin avec une thèse sur Thomas d'Aquin et affichant une érudition encyclopédique, il est devenu un spécialiste en sémiotique – c'est-à-dire l'étude des codes et des signes - un éminent linguiste et aussi un romancier à succès. Le grand public connaît surtout de lui *Le Nom de la rose*, un roman policier dont l'action se déroule dans un couvent médiéval et dont on a fait un film, et *Le Pendule de Foucault*, deux ouvrages qui, tout en étant d'une lecture difficile, ont eu un succès considérable et ont été traduits dans de nombreuses langues. Sa bibliographie est riche de dizaines d'essais et de chroniques et il est titulaire d'une trentaine de titres de docteur honoris causa. N'allez cependant pas vous le représenter en universitaire sec et austère : bien au contraire, Eco possède un délicieux sens de l'humour, il est facétieux et aime se moquer des travers de notre société.



Dans ce registre humoristique, Umberto Eco a publié en 1992 un recueil de petits récits intitulé *Comment voyager avec un saumon, Nouveaux pastiches et postiches*. « Si, comme je l'espère, dit-il dans sa préface, ils (les postiches) peuvent sembler amusants, ils ont presque tous été rédigés sous le coup de l'indignation ». Ainsi le décor du livre est planté.

Après la réunion de l'AIACE, au printemps de cette année, dans l'archipel de Malte, l'Etat membre le plus petit et le plus méridional de l'Union européenne, qu'il a intégrée en 2004, nous avons eu la

curiosité de parcourir le récit intitulé « Comment devenir chevalier de Malte », dans lequel Eco, inspiré par un livre de Chaffanjon et Galimard Flavigny, nous explique que l'authentique Ordre Souverain Militaire et Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte a répertorié seize autres ordres de Malte, qui ont tous « quasiment le même nom avec d'infimes variations, tous se reconnaissent et se méconnaissent à tour de rôle ». Le florilège de ces ordres est particulièrement pittoresque. On y trouve par exemple un ordre fondé par des Russes aux Etats-Unis en 1908, un autre fondé par un Danois en 1934, un autre encore en France avec comme protecteur le roi Pierre II de Yougoslavie. On peut allonger la liste: voyez cet ordre fondé à New York par ce même roi ou l'ordre créé par le prince Carol de Roumanie. Ce sont généralement de grands aristocrates, oubliés du grand public, qui ont lancé ces ordres.

Umberto Eco conclut l'énumération sur une note humoristique. « J'ai compris qu'on doit absolument appartenir à quelque chose, si on ne veut pas se sentir la cinquième roue du carrosse. La Loge P2 est dissoute, l'Opus Dei manque tellement de discrétion que votre nom finit par courir sur toutes les lèvres. J'ai choisi la Société Italienne de la Flûte à Bec. Authentique, Ancienne, Admirable et Acceptée. Unique ».

- **Une journée à Anvers, le 28 février 2012**

*Andrée Lagae*

**L**e but principal de notre escapade était la découverte du MAS - « Museum aan de stroom ». Vu de l'extérieur, c'est une tour assez austère constituée de blocs superposés. Elle a été construite à l'emplacement de la Maison de la Hanse et est entourée de deux bassins de l'ancien port.

Dès notre entrée, nous empruntons progressivement jusqu'au sommet esplanade vitrée avec vue sur la chaque étage, le paysage varie couvre toute la surface au sommet admirable.



le boulevard, grande allée qui nous mènera du musée. A chaque étage, une vaste ville. L'orientation étant différente à donc à chaque niveau. De la terrasse, qui de la tour, le panorama sur la cité est

Quant au musée proprement dit, notre visite s'est limitée à deux étages, l'un consacré à la Ville d'Anvers, l'autre à l'histoire de son port. Compte tenu du peu de temps dont nous disposions, nous n'avons eu qu'un aperçu de ce nouveau centre culturel qui mérite certainement une plus grande attention.

Après le déjeuner-buffet qui était prévu au restaurant « Het duivels genot » faisant face au musée, le car nous a déposés à l'entrée de la vieille ville. Notre promenade guidée nous a menés en premier lieu à la cathédrale pour y voir l'exposition des chefs d'œuvre du Musée Royal : de Quentin Metsijs à Pierre-Paul Rubens. Certains de ces tableaux sont la propriété de la cathédrale mais en avaient été séparés au moment de la révolution française. Après plus de deux siècles, ils se retrouvent ainsi de nouveau réunis dans l'église pour laquelle ils ont été réalisés.

Notre visite prévoyait ensuite une promenade dans les ruelles du vieil Anvers, mais nous avons préféré diriger nos pas vers la gare pour voir la nouvelle Gare centrale. En effet, pour qu'il puisse lui être conféré le statut de gare TGV, il a été décidé, à la fin des années 80 que la gare d'Anvers devait être transformée en gare de passage. Pour ce faire, un tunnel de 3,8 km passant sous la gare et reliant Anvers-Berchem à Anvers-Dam a été creusé. La nouvelle gare dispose ainsi de 14 voies à quais sur 3 niveaux. Le niveau le plus bas se situe à 20 m. sous terre et c'est là que passent les trains circulant sous le bâtiment.

Quant à l'ancienne gare centrale, elle a bénéficié d'un lifting spectaculaire. Les bâtiments les plus éclectiques ont été adaptés à l'arrivée du train à grande vitesse et ce faisant ont rendu à Anvers Central son lustre d'antan. Cette restauration est un bel exemple de la façon dont un patrimoine historique a pu être

pleinement intégré à un projet d'avenir. Petit cocorico : le magazine américain Newsweek a élu Anvers-Central quatrième plus belle gare du monde.

Et c'est ainsi que se termine cette journée découverte dans la Métropole, sous la houlette de M. de Rozée et la complicité de Thérèse à qui nous disons, une fois de plus, un grand merci.

- **Voyage dans le Harz, pays des sorcières du 20 au 25 avril 2012**

*Yvette Demory*



**P**endant une courte semaine, 23 membres de la section Belgique ont exploré, sous l'égide de leur guide passionné autant que passionnant<sup>1</sup> une région digne d'un conte de fées !



Peu connu, le Harz est un petit joyau discret dissimulé au cœur de l'Allemagne et situé à cheval sur deux territoires : l'Oberharz (Basse Saxe au nord-ouest) et l'Unterharz (Saxe-Anhalt et Thuringe au sud-est). Il recèle de belles cités médiévales aux magnifiques maisons à colombages datant des XVe et XVIe siècles, des châteaux perchés, des mines historiques, des sorcières et plus encore ... Reléguée derrière le Rideau de Fer, cette charmante région est redevenue accessible le 3 décembre 1989 à la chute du Mur de Berlin. L'Unesco lui apporta ses deniers qui permirent aux propriétaires de ces anciennes splendides demeures de leur rendre leur

charme d'antan. Une promenade pédestre dans les ruelles de Wernigerode, Quedlinburg, Gernerode, Halberstadt, ... permet d'admirer à l'aise l'élégance de leurs façades dont l'ornementation marque leur personnalité soulignée par les décorations inventives, variées et soignées des artistes de l'époque.



Wernigerode par André Staner



Les paysages romantiques du Harz ont inspiré les poètes (e.a. Heine, Goethe, Fontane). C'est après avoir gravi, en 1777, le Brocken que Goethe immortalisa, dans «Faust», ce massif culminant à 1.142 mètres. Le site a également inspiré d'innombrables contes et légendes en raison des formes bizarres qui circulaient jadis dans le brouillard transportant les fagots de bois destinés aux charbonnières des mines et que l'on assimila à des esprits, des fantômes, des gnomes difformes, des sorcières, ... Le Harz est aussi le berceau du Saint-Empire romain germanique; les familles des Ottoniens, Salier et Staufer en sont originaires (de 919 à 1268) et ont fourni de nombreux empereurs à l'empire.

La région connut une longue période d'opulence grâce à l'exploitation de minerais entreprise depuis 968 après JC jusqu'au début du XIXe siècle. Par suite de l'épuisement des ressources minières et des conséquences de la dernière guerre mondiale, la prospérité se ralentit, La fermeture eut lieu en 1987, mais la capitale Goslar (restée à l'Ouest) garde encore les traces de la richesse passée.

<sup>1</sup> [www.raymond-faure.com](http://www.raymond-faure.com)

Nous recommandons la captivante visite des **mines du Rammelsberg** situées près de Goslar d'où l'on a extrait sans interruption pendant 1.000 ans le plomb, le cuivre et le zinc de la pierre schisteuse qui bardait ces minerais. Sous un faible éclairage, nous avons suivi l'ancien système de galeries à la rencontre des gigantesques roues hydrauliques à l'aide desquelles on asséchait autrefois les fosses. Un véritable chef d'œuvre, vieux de plus de 200 ans, réalisé par les mineurs ! Le drainage des mines fut largement amélioré entre 1767 et 1810 par l'ingénieur Johann Christoph Roeder grâce aux techniques qu'il développa. Un monde inattendu de couleurs nous y fut révélé : sur les murs, le bleu vitriol de cuivre et le blanc vitriol de zinc d'un surprenant effet. Le vitriol de zinc est particulier à Rammelsberg et porte le nom de « goslarit ».

Les bâtiments du complexe destinés au traitement au jour des minerais furent créés par les architectes Fritz Schupp et Martin Kremmer ; achevés en 1936, ils constituent actuellement un des plus beaux exemples de bâtiment industriel allemand qui peut encore être visité. Il est le premier site technique classé monument historique d'Allemagne depuis 1992 et la mine est la plus ancienne conservée d'Europe. Son musée d'un genre nouveau possède une renommée internationale.



A mentionner également, le site extraordinaire du **Patrimoine mondial de l'économie des eaux motrices**<sup>2</sup> dont les installations furent aménagées par les mineurs entre 1536 et 1870.



Quant aux sorcières, nous les avons aperçues patientant dans les villages où elles attendaient le signal de départ pour s'envoler sur leurs balais vers le Brocken où, la veille de la Nuit de la Walpurgis (1<sup>er</sup> mai), elles se réunissent et dansent toute la nuit devant le diable.

D'autres centres d'intérêt sont attirants comme par exemple la singulière collégiale Saint Cyriaque (Xe s.), l'église norvégienne de Hahnenklee, le riche trésor liturgique du Moyen Age abrité dans la cathédrale de Halberstadt, bombardée à 82% lors de la dernière guerre, ...

La découverte exceptionnelle de ce petit coin de paradis, nous la devons à Raymond Faure qui nous accompagna durant tout le séjour et à Enzo Piccoli, de l'Agence de Voyages Tellus, pour l'organisation parfaite du voyage ! Un grand merci à eux pour le bonheur qu'ils nous ont procuré !



---

<sup>2</sup> - [www.harz-tourisme.com](http://www.harz-tourisme.com)

Il est grandement conseillé de consulter ces sites pour en savoir plus sur cette romanesque région !

- **Voyage Séjour en Tunisie à Port El Kantaoui du 21 au 31 mars 2012**  
*Paul Bourdeaux*

*La révolution de jasmin et la Délégation de l'Union européenne*

**P**endant dix jours, une trentaine d'Aiacéens ont accompagné Thérèse Detiffe en Tunisie sur les bords de la Méditerranée. C'est là que vécurent Jugurtha, Hannibal, Scipion l'Africain, personnages emblématiques des cours de latin de notre jeunesse, ainsi que Saint Augustin, évêque de Carthage, un des éminents pères de l'Eglise.

De Port El Kantaoui, diverses activités étaient proposées : balades en bord de mer, excursions vers la médina de Sousse, semblable à toutes les médinas du Maghreb ou du Mashrak, Monastir la ville de Bourguiba, le sud tunisien aux portes du désert, sans oublier les cures de notre hôtel Hasdrubal où les thermes se confondent aux charmes des mille et une nuits.



Un événement a réuni les participants à ce voyage. En effet, **Adrianus Koetsenruijter**, ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, nous a fait part de son expérience de Chef de Délégation au cours des quinze derniers mois marqués par la révolution de jasmin. Ses commentaires, ses perceptions du pays, ses appréciations nous ont plongés dans le vécu de nos collègues de la Délégation et de la réalité de cette révolution que les médias n'ont pas toujours relatés avec l'indispensable rigueur journalistique.

Son exposé (qui a fasciné plus d'un) a pu mettre en exergue la place de la Commission dans le cadre de la coopération ainsi que le rôle joué par la Délégation face aux diverses représentations des Etats membres de l'Union.

Un des constats qu'il a relevé est que pendant plus de trente années de coopération, la Commission a mis l'accent sur la formation des jeunes Tunisiens. C'est cette formation qui a été le ferment de la révolution. Celle-ci, a rappelé Adrianus, a été le fait de la population et non d'une formation politique. Le cri « dégage » fut l'expression de l'exaspération d'un peuple qui ne pouvait plus supporter de subir les dérives d'un régime dictatorial.

Quant à la révolution proprement dite, qui a débuté dans les derniers jours de décembre 2010, il convient de rappeler qu'il importait, pour les Etats membres de l'Union européenne, d'adopter une position commune sur le plan diplomatique. Exercice difficile s'il en est, face à des divergences d'interprétation ou de compréhension des événements en cours. Et là, la Délégation a pu concilier les points de vue des uns et des autres. Ce fut le rôle d'Adrianus.

Par son attitude d'accueil, d'ouverture et de respect des Tunisiens, la Commission et l'Union européenne sont sorties grandies de cette épreuve.

- **Prague, ville romantique et insolite du 7 au 11 mai 2012**  
*Jeanne Somer-Gotteland*

**Q**uelle abondance ! Quelle variété ! Marcher de surprises en émerveillements, passer en quelques jours du "très frais" à la canicule, d'une tour médiévale à une église gothique, mais décorée somptueusement en baroque ou art nouveau. Lever la tête et s'émerveiller devant les clochers, tourelles, pignons, toitures et

tympan divers sans compter le nombre incroyable de statues qui ornent les toits et les façades, fouler des pavés en mosaïque qui ne vous donnent pas le vertige par leurs ondulations et leurs vagues comme certains du Portugal mais changent devant chaque façade, évoquant ainsi les activités du propriétaire : un horloger, par exemple, proche de notre hôtel situé tout près du centre.

Il faudrait évoquer le quartier juif et son ambiance toute particulière, la vente le long des rues de livres religieux mais aussi de mille objets artisanaux. On peut admirer la synagogue vieille-nouvelle pleine de souvenirs attachants ou bouleversants du temps de la shoah...

De tous côtés des panneaux vous expliquent les fêtes et rites juifs.

Un autre quartier tout différent est celui du Château avec sa cathédrale gothique mais dont l'intérieur surprend, et puis les jardins et la vue panoramique sur la ville. En descendant on découvre de vieilles maisons aux échoppes moyenâgeuses. On y façonne des jouets, des marionnettes. Un peu plus loin, ce sont de splendides maisons aux façades somptueuses et très parlantes...

Il faudrait énumérer les églises et raconter leur histoire. Il faudrait évoquer la traversée du Pont Charles où certains d'entre nous ont pu apercevoir la haute stature du roi de Suède, en visite aussi, à Prague. Il faudrait encore parler des marchés riches en légumes et fruits mais aussi en objets artisanaux : jouets en bois articulés, marionnettes et toutes sortes de petites machines où l'ingéniosité des fabricants se donne libre cours.

Il faudrait aussi parler de la soirée à bord du bateau qui nous a fait découvrir la Vltava, coulant majestueusement sous les nombreux ponts de la ville. Nous avons ainsi remonté le fleuve, passant des écluses et longeant des îlots, puis au retour admiré les monuments éclairés qui se reflètent dans l'eau au gré des remous laissés par notre embarcation.

Et puis ne pas oublier la place principale, dans la vieille ville, dominée par le double clocher de l'église. Les flèches de Notre-Dame de Tyn émergent derrière les maisons qui en dissimulent l'entrée. Au centre de la place un mémorial dédié à Jean Huss, le célèbre pré-réformateur. Sur la place toujours avec la décoration des pavés figure la date de son exécution.

Mais le plus beau, c'est sur la place de la vieille ville, la tour de l'horloge et son cadran astronomique du début du 15<sup>e</sup> siècle. On y voit différentes rosaces qui s'interfèrent avec les trois aiguilles, non seulement nous donnent l'heure mais aussi la position des astres et planètes, tandis que les apôtres défilent lentement en haut d'une première galerie.

A chaque heure, des trompettes sonnent du haut de la tour que nous gravirons (par un ascenseur) pour découvrir et admirer encore une fois l'ensemble de la ville. Le soleil étant de la partie, c'est encore un moment de bonheur. La place sera encore notre sortie du dernier soir pour voir le tout éclairé.

Et puis la dernière touche : le musée Mucha et le magnifique film retraçant la carrière du peintre et son séjour parisien au début du XX<sup>e</sup> siècle. C'était pour moi d'autant plus émouvant que j'y retrouvais de vieilles illustrations que ma grand-mère avait entassées dans son grenier parisien à cette même époque... Que sont-elles devenues ?

Nous avons vu de tout et surtout du monde : les groupes de touristes encadrant une guide plus ou moins bavarde, abritée sous un parapluie coloré et fermé (ce qui permet de retrouver son groupe). Je me suis ainsi perdue plusieurs fois car mon esprit d'aventure me poussait à prolonger les circuits jusqu'au moment où mes pieds enflés demandaient grâce. Il y eut encore une sortie supplémentaire – nous étions moins d'une dizaine avec notre guide - dans un quartier isolé. Nous avons visité un cimetière et avons vu les tombes

d'hommes célèbres... Un endroit calme et un peu retiré, une vue magnifique sur la ville et le fleuve et un retour par le métro... mais avant nous avons pris un verre ensemble : un bon moment de calme un peu à l'écart...

Quelques jours de complet dépaysement, d'émerveillements, d'amitiés, riches en souvenirs de toutes sortes... Bref comme le disait Kafka, "cette petite mère a des griffes et ne vous lâche pas ".

• **L'AIACE en Tunisie - Port El Kantoui 21-31 mars 2012**



Pour nos vacances de printemps  
Qui veulent chaleur et beau temps,  
Thérèse a eu la fantaisie  
De nous conduire en Tunisie.

Le temps est parfois capricieux,  
Le bleu n'est pas toujours aux cieux !  
Nous avons, bien sûr, vu la mer,  
Des mimosas, des palmiers verts.

Nous avons apprécié, mais oui,  
À l'*Hasdrubal* d'El Kantaoui,  
Jointes aux plaisirs de la piscine,  
Le farniente et la bonne cuisine.

Des petits oiseaux et des chats  
Guettant les reliefs des repas,  
Et même quelques dromadaires,  
Pas seulement aux éventaires !

Chaque matin, sur la terrasse,  
Petit déjeuner, grande classe !  
À midi, chacun à sa guise ;  
Le soir, le « chic » était de mise.

Les promenades jusqu'au port,  
Passant par la porte du « fort »  
Gardée par un soldat antique  
Photo, 1 dinar, prix unique.

Aller à Sousse ou à la plage,  
Ou aux boutiques du village,  
Avec l'apéro à payer ...  
Voir « le Pirate » appareiller.

Les téméraires, en deux jours,  
Sont partis pour un très long tour  
Jusqu'au désert, où il a plu !  
C'est ce qu'on nomme « l'imprévu » !

Les sages faisaient une cure  
Contre douleurs et courbatures,  
Et combattaient quelques rondures  
Venues d'un excès de douceurs ...

Levés même avant le soleil,  
Pour voir, du pays, des merveilles !  
Un bon nombre de médinas,  
Accrochés presque à chaque pas !

Tunis, le Bardo magnifique  
Par ses superbes mosaïques,  
Remparts, déjeuner de carême !  
Sidi Bou Saïd, ça, on aime.

Si Carthage a été détruite,  
Ce qu'il en reste, quel beau site !  
Kairouan, mosquées, médina,  
Tapis, et puis un bon repas.

El Jem et son grand Colisée ;  
Monastir et son mausolée,  
La mer, mais pas de médina !  
Vendredi, le dernier repas.

Et malgré les années qui passent,  
Voyageons toujours en AIACE !

*Monique Saxel*

## ❖ Questions européennes

- **Première présidence chypriote**  
*Philippe Loir*

**D**epuis le 1<sup>er</sup> juillet, c'est au tour de Chypre d'assurer, après le Danemark et la Pologne, la présidence tournante de l'Union. C'est un événement extraordinaire pour ce petit pays entré seulement en 2004 dans l'Union européenne et qui se situe très loin de Bruxelles, au bout de la mer Méditerranée, plus proche de l'Asie et de l'Afrique que du Rond-Point Schuman. Chypre affronte l'épreuve de la première présidence à un moment crucial, celui où l'UE, sans leadership affirmé, doit faire face à la crise de l'euro, au problème des dettes souveraines, au chômage de masse, à l'émergence d'une Europe à deux vitesses et se heurte à la montée d'un sentiment anti-européen dans la population.

Cette présidence présente par ailleurs plusieurs aspects inédits révélateurs de la spécificité de l'histoire du pays.

Tout d'abord, elle est exercée par un Etat membre dont le territoire est divisé, *de facto*, entre trois souverainetés :

- celle de la République de Chypre, la seule internationalement reconnue, membre de l'Union européenne mais qui ne contrôle qu'environ 50% du territoire suite à l'invasion militaire du nord de l'île par la Turquie en 1974. Une séparation physique, contrôlée par les troupes de l'ONU, la « ligne verte », coupe désormais l'île en deux. L'UE considérant que toute l'île de Chypre appartient à la partie grecque a logiquement suspendu l'acquis communautaire sur la partie occupée de l'île,
- celle de la partie nord occupée par l'armée turque qui englobe une partie de la capitale Nicosie. C'est une république autoproclamée reconnue par la Turquie mais pas par la communauté internationale,
- et enfin, celle des enclaves militaires de l'ancienne puissance coloniale britannique qui représente 10% du territoire et est sous souveraineté britannique.

Le deuxième aspect inédit est que les autorités turques ont déclaré que, si Chypre accédait effectivement à la présidence, la Turquie gèlerait ses relations avec l'Union tant qu'une solution n'aurait pas été trouvée à la question chypriote. Très sagement, la République chypriote ne veut pas se laisser affecter par cette menace qu'elle disjoint de la question de sa présidence. L'UE, de son côté, soutient Chypre et, comme l'a fermement affirmé le Président Van Rompuy, considère que le principe de la présidence est une institution fondamentale basée sur les Traités, et qu'elle doit être respectée par tous (y compris la Turquie !).

Le conflit entre le nord et le sud de l'île s'est encore envenimé depuis de récentes découvertes d'importantes réserves de gaz dans les eaux territoriales chypriotes, qui pourraient à l'avenir servir au développement économique des deux communautés. Pour le moment, elles lancent l'une et l'autre des prospections maritimes jugées illégales par l'autre partie tandis que la Turquie évoque une éventuelle intervention de la marine de guerre.

Dernière particularité pour un pays assurant pour la première fois la présidence, Chypre, très exposée aux soubresauts de la dette grecque a dû faire appel à l'aide financière de la zone euro pour renflouer ses banques. Elle s'adressera probablement à la Russie pour ses besoins de financement public, ce qui lui éviterait un programme d'ajustement budgétaire pénible de la part de l'Europe.

En ce qui concerne la présidence proprement dite, Chypre se trouve sur le plan organisationnel devant un formidable défi, celui de mener à bien pour la première fois les réunions des 130 groupes de travail, des commissions et des conseils des ministres en s'appuyant sur une administration peu nombreuse par rapport aux grands pays. De ce point de vue toutefois, le Traité de Lisbonne a allégé la charge de travail de la présidence tournante puisqu'il a confié la responsabilité des affaires étrangères au haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, actuellement la baronne Ashton et que de plus, ce même Traité a confié la présidence des réunions du Conseil européen à un président permanent, M Van Rompuy. C'est donc lui qui va gérer politiquement au sein du Conseil européen les plus grands défis en cours : défense de l'euro, réformes du fonctionnement de l'UE, avec le soutien opérationnel de la présidence tournante.

Le renforcement de la solidarité entre les trois états membres, le trio, qui assurent successivement la présidence tournante, la Pologne, le Danemark et Chypre a permis à ce dernier pays d'être très impliqué en amont, dès avril 2010, dans le programme des trois présidences successives. Il a participé pleinement, en coopération étroite avec la Commission et le président du Conseil européen, au programme opérationnel qui présente les questions devant être abordées au cours de la période de dix-huit mois de présidence du trio. Il est donc pleinement informé depuis longtemps des dossiers et a eu le temps de se préparer.

Chypre s'est donné les moyens de réussir sa présidence. Elle considère qu'il s'agit d'une œuvre d'importance nationale et que l'image de Chypre sera le résultat de la responsabilité et de la fiabilité dont elle fera preuve. L'exercice de la présidence est pour elle un moyen unique pour promouvoir le pays en tant que partenaire égal et compétent, digne de confiance des autres Etats membres de l'Union européenne.

Elle a pris ses dispositions pour disposer du personnel qualifié nécessaire. Les effectifs de la Représentation Permanente sont passés pour la durée de la présidence de 80 à 200 fonctionnaires. Tout le travail politique et administratif se fait désormais à Bruxelles, les spécialistes de chaque domaine demeurant sur place au lieu de faire les longs voyages Bruxelles/Nicosie. Il s'ajoute à ces équipes bien préparées 5 à 10 personnes avec une forte expertise, détachées des institutions européennes ou de l'ancienne présidence. La détermination à réussir la présidence est grande, l'engagement total et déjà, suivant le Représentant Permanent, les membres de la Représentation travaillent le dimanche et dorment quatre heures par jour !

Le travail de la présidence est structuré autour de 4 idées-forces :

- mobiliser les politiques européennes pour soutenir la croissance
- renforcer le financement de l'économie à travers les mécanismes européens, notamment pour les petites et moyennes entreprises
- augmenter le capital de la Banque Européenne d'Investissement
- renforcer la création d'emplois.

La présidence attache une grande importance aux discussions du nouveau Cadre Financier pour la période 2014/2020 qui conditionnera le budget de l'UE pour les années à venir. Elle veut pouvoir le faire avancer dans le sens d'une meilleure cohésion économique et sociale pour renforcer la confiance des populations européennes dans les institutions. Elle veut aussi achever la politique européenne d'asile.

Plus spécifiquement Chypre, puissance maritime, relancera la « Politique maritime de 2007 » et s'efforcera de faire progresser la définition d'une politique de l'eau dans laquelle sa situation de pays méditerranéen affecté par la sécheresse lui donne une solide expérience.

Il y a aussi un dossier plus modeste qu'elle veut faire avancer, celui de la réforme du Statut des fonctionnaires que la présidence danoise lui a transmis dans un triste état. Celui-là, nous le suivons de très

près, en espérant que la présidence chypriote y consacre les efforts nécessaires. Nous pourrions même lui fournir de l'aide si elle le souhaite !

- **Sur l'avenir de la croissance**  
*Jean-Pierre Dubois*



**E**n 1972 était publié le rapport sur «Les limites de la croissance » écrit par un groupe d'universitaires du MIT pour le Club de Rome, fondé en 1968, pour réfléchir au destin de la planète. A un moment où l'Europe recherche désespérément l'air frais de la croissance, il n'est pas sans intérêt de relire ce que prévoyait, voici quarante ans, ce rapport, aussi dénommé Rapport Meadows, du nom d'un de ses auteurs.

Le Rapport Meadows prévoit que « si les tendances actuelles de la croissance dans la population mondiale, l'industrialisation, la pollution, la production alimentaire et le gaspillage des ressources continuent sans changement, les limites sur cette planète seront atteintes dans plus ou moins une centaine d'années... ce qui se traduira par une chute incontrôlable de la population et de la production industrielle... Un équilibre global pourrait être atteint si les besoins de base de chacun sont satisfaits et si chacun a des chances égales de réaliser son potentiel humain individuel ».



Ce rapport, dans lequel se dessine, en creux, le concept de développement durable, développé au Sommet de la Terre de Rio en 1992, fut violemment critiqué et accusé de catastrophisme ; les libéraux y virent une limitation de la libre entreprise, les tiers-mondistes une attaque contre les pays pauvres, sommés de se serrer la ceinture au profit des plus riches ; d'autres encore, une approche technocratique ne prenant en compte aucune composante sociale ni les inégalités entre populations. Sicco Mansholt y vit, quant à lui, la nécessité de réorienter toutes les politiques européennes. Au fond, les sombres prédictions du rapport n'ont pas été entendues. Au début des années 70 et encore dans les «trente glorieuses», évoquer la diminution de la croissance pouvait passer pour une aberration. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Quarante ans plus tard, en mai 2012, paraît la traduction française d'une révision du rapport parue en 2002 (« les limites de la croissance » , Editions rue de l'Echiquier, mai 2012). Les auteurs continuent à penser que les prévisions de 1972 étaient justes : « The world is on track for desaster ». Si l'humanité continue de consommer plus que la nature ne produit, on assistera à un effondrement économique et à une baisse massive de la population. Il incrimine en particulier le saccage catastrophique de l'environnement.

Si le catastrophisme de cette dernière version peut irriter, ceci n'en constitue pas moins un sérieux avertissement à la classe politique mondiale. Jean-Marc Jancovici, qui a écrit une introduction à ce dernier rapport, précise bien « qu'aujourd'hui il n'y a plus une seule ressource naturelle qui soit exploitée de manière soutenable ». Pour lui, la tendance serait à la baisse de la croissance en Europe car il y aurait une diminution constante de l'énergie disponible par personne. La création d'énergies renouvelables ne pourrait pas compenser la baisse des énergies fossiles, cela engendrant une croissance faible ou nulle.

Dennis Meadows, dans une interview donnée en mai 2012, confirme le diagnostic de 1972 : «la croissance va s'arrêter en partie en raison de la dynamique interne du système et en partie en raison de facteurs externes comme l'énergie». Au moment où le Sommet sur le développement durable se réunit (Rio +20), 20 ans après le Sommet de la Terre, le Programme des Nations unies pour l'environnement vient de publier son rapport sur les perspectives écologiques de la planète : « Si la tendance actuelle se poursuit, si les

modes actuels de production et de consommation perdurent..., les États connaîtront un degré sans précédent de dégâts et de dégradations ». Le rapport du World Wildlife Fund de mai 2012 va dans le même sens. Deux études publiées dans la revue « Nature » le 7 juin 2012 et cosignées par une vingtaine de chercheurs, estiment qu'on est à la veille d'une « bascule abrupte et irréversible », les principales pressions venant de la population humaine et de la consommation des ressources naturelles.

Les préoccupations du Rapport Meadows rejoignent ainsi celles de nombreux scientifiques et d'organisations internationales : comment faire en sorte que le développement économique prenne en considération les ressources de plus en plus limitées de la planète tout en assurant un minimum de croissance ? Telle est la question qu'un nombre de pays se posent et que l'Union elle-même peine à approfondir, en raison d'intérêts toujours divergents entre États membres et entreprises ; et c'est à fortiori le cas au niveau mondial. On constate même actuellement un désengagement sur les questions d'environnement (comme à la Conférence Rio +20), aussi bien de la part des pays riches pris dans la crise, que des pays émergents, qui ne veulent pas renoncer à leur croissance économique pour sauver la planète.

- **Rôle des parlements nationaux dans l'activité communautaire**

*João Mateus Tique*



Une des avancées démocratiques les plus significatives du Traité de Lisbonne, en droite ligne de ce qui avait déjà été proposé dans le projet de traité Constitutionnel, est la reconnaissance du rôle que peuvent avoir les Parlements nationaux dans les choix politiques de l'Union européenne et dans le rapprochement entre les institutions communautaires et les citoyens européens.

Dans ce nouveau contexte, la construction d'une Europe plus démocratique et plus transparente suppose le renforcement du rôle du Parlement européen mais aussi celui des Parlements nationaux en tant que représentation éclairée des peuples dont ils sont issus. Leur participation dans la procédure législative de la communauté est clairement définie dans l'article 12 du Traité, lequel dispose clairement que les Parlements contribuent activement au bon fonctionnement de l'Union. L'application de ses dispositions est développée en détail dans les Protocoles 1 et 2 du Traité.

Le Parlement européen se voit attribuer de nouveaux pouvoirs dans la procédure de décision législative mais aussi dans la discussion et l'approbation du budget communautaire et des accords internationaux. De leur côté, les Parlements nationaux participent effectivement aux travaux de l'Union, grâce notamment à la procédure de contrôle des principes de subsidiarité et de proportionnalité des lois européennes<sup>3</sup>. Ils participent également aux mécanismes d'évaluation dans le cadre de l'espace de liberté, de sécurité et de justice, tels que le contrôle politique d'Europol et l'évaluation des activités d'Eurojust. Ils entretiennent aussi une activité interparlementaire importante au sein d'un organe de coordination, anciennement connu sous le nom de COSAC et dont le Traité de Lisbonne a changé la

---

<sup>3</sup> Le principe de subsidiarité défini dans l'art. 5 du Traité instituant l'Union européenne précise que dans les domaines où l'attribution des compétences est partagée entre l'Union et les Etats membres, la Communauté n'intervient que dans la mesure où les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être réalisés de manière suffisante par les Etats membres. Le principe de proportionnalité qui lui est associé dispose que l'action réalisée par l'Union n'excède pas ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs du Traité

dénomination et qui devient maintenant la Conférence des Organes Parlementaires spécialisés dans les affaires communautaires.

Cette participation active et croissante des Parlements nationaux à la vie communautaire permet en fin de compte, de renforcer la légitimité et le caractère démocratique du fonctionnement de l'Union.

Un dialogue politique s'était déjà instauré entre la Commission et les Parlements nationaux à l'initiative du Président Barroso et ce au-delà des aspects abordés dans un projet de décision législative. Ce dialogue s'est largement renforcé à partir de 2010, puisque les Parlements nationaux jouissent maintenant de nouvelles responsabilités dans l'élaboration des politiques européennes.

D'un point de vue formel, le Traité renforce la visibilité et la légitimité des Parlements nationaux à côté des institutions communautaires, en leur accordant un droit accru à l'information par rapport à ce qu'ils avaient déjà obtenu sur base du Protocole du Traité d'Amsterdam. Ils deviennent donc destinataires de l'ensemble des documents d'information de la Commission (livres verts, livres blancs, communications, projets d'actes législatifs), ordres du jour et P.V des réunions du Conseil, demandes d'adhésion à l'Union et projets de révision des Traités.

Le Protocole n° 2 du Traité de Lisbonne stipule que l'institution présentant un projet de décision communautaire, doit tenir compte d'un éventuel avis négatif des Parlements nationaux, ce qui implique de leur part une responsabilité dans l'appréciation du principe de subsidiarité. Dans la pratique, si un tiers des Parlements nationaux estime qu'une proposition n'est pas conforme à ce principe, la Commission doit la réexaminer, après quoi elle décidera de la maintenir, de la modifier ou de la retirer et, dans tous les cas, la Commission devra motiver la position qu'elle prendra à cet effet.

Nous voyons bien que le mécanisme du contrôle de la subsidiarité suppose une coopération interparlementaire accrue car, dans ce domaine, les Parlements nationaux peuvent très bien adresser, à titre individuel, un avis motivé exposant les raisons pour lesquelles ils estiment que le texte ne respecte pas le principe de subsidiarité mais ce n'est qu'en agissant ensemble qu'ils pourront exercer effectivement ce contrôle qui ne sera accepté que lorsque l'avis groupe plus de 1/3 des parlements nationaux.

Si plus de la moitié des Parlements justifient le non respect du principe de subsidiarité, la Commission doit annuler le projet ou l'envoyer au législateur (Parlement ou Conseil), modifié ou non. Si une majorité du Conseil ou du Parlement, donne suite à la contestation des Parlements nationaux, le projet échoue, ce qui donne tout son poids à l'intervention de ces derniers.

Après l'adoption d'un texte législatif communautaire, tout parlement national peut toujours saisir la Cour de Justice pour violation du principe de subsidiarité. Ce recours étant transmis dans ce cas par l'Etat membre du parlement national concerné.

Les compétences des institutions de l'UE ont été étendues à des domaines traditionnellement du ressort national tels que la justice et les affaires intérieures. Aussi est-il devenu important que les Parlements nationaux reçoivent la meilleure information, le plus rapidement possible, afin d'être mieux impliqués (et à travers eux, les citoyens européens) dans les processus de décision communautaire.

L'éventualité d'une intervention des Parlements nationaux en termes de contrôle du principe de subsidiarité dans la phase d'information (alerte précoce) de la procédure législative communautaire, devrait conduire les exécutifs nationaux à collaborer de manière plus étroite avec leurs parlements nationaux que dans le passé, pour éviter ainsi les blocages de leurs initiatives dès le début.

Le renforcement du débat parlementaire et interparlementaire dans l'Union devrait améliorer la compréhension des problèmes entre les instances communautaires et les citoyens européens, pris à titre individuel ou au sein de la société civile organisée. Les députés nationaux peuvent jouer à cet égard un rôle essentiel dans l'information de ceux qu'ils représentent et en tant que relayeurs de leurs préoccupations et espoirs.

Dans la pratique, tous les Parlements nationaux ne sont pas au même stade d'engagement et de participation effective aux activités de contrôle et de proposition qui leur sont offertes dans le cadre du Traité de Lisbonne. Gageons que le temps du dialogue parlementaire et interparlementaire puisse constituer une incitation à ce renforcement démocratique si nécessaire pour redonner la confiance des citoyens dans l'avenir d'une construction européenne, toujours en chantier.

- **Hongrie : virage à droite ?**  
*Daniel Guggenbühl*

*Ce petit pays enclavé d'Europe centrale, une fois et demie grand comme la Belgique et de quelque dix millions d'habitants, a rejoint l'Union européenne en 2004 et l'espace Schengen en 2007. Il ne lui a pas fallu plus de quinze ans après sa sortie du bloc soviétique pour rejoindre le monde libre et, dès le premier semestre 2011, la Hongrie a exercé sa première présidence de l'Union, qui s'est terminée par la conclusion des négociations d'adhésion de la Croatie, sa voisine du Sud. Depuis le début de 2012, la Hongrie défraie la chronique européenne et suscite des réactions passionnées dans les milieux européens en raison de la nouvelle constitution qu'elle s'est donnée et qui est entrée en vigueur le 1er janvier dernier.*

**S**i elle est assez petite par sa taille, la Hongrie actuelle est pourtant l'aboutissement d'une longue histoire dont ses citoyens sont fiers. En effet, le premier royaume de Hongrie a été fondé en l'an 1000 par le roi chrétien Etienne Ier et il a duré plusieurs siècles. Tombée dans l'escarcelle des Habsbourg, la Hongrie a obtenu en 1867 un statut qui la mit à égalité avec l'Autriche au sein de l'Autriche-Hongrie, ce vaste ensemble d'Europe centrale qu'un chercheur américain a appelé, avec un clin d'œil non dépourvu de malice, « la première Union européenne ». <sup>4</sup> La Première Guerre mondiale, et plus particulièrement le traité de Trianon de 1920, mit fin à ce qu'on pourrait appeler « la grande Hongrie », qui perdit les deux tiers de son territoire, dont la Croatie et la Slovaquie, majoritairement slaves, et la Transylvanie essentiellement magyare et germanophone, alors que d'importantes minorités hongroises passaient sous la souveraineté des pays voisins. Cette amputation a été vécue en Hongrie comme une blessure, elle a attisé, voire exacerbé un sentiment national qui s'exprimera encore quelques dizaines d'années plus tard par la révolte antisoviétique de 1956 – quelque 3.000 morts et 200.000 départs - et, dans une certaine mesure, par la nouvelle constitution dont la Hongrie vient de se doter sous l'impulsion d'un gouvernement de droite au pouvoir depuis 2010.



*Viktor Orbán*

L'intention du gouvernement de Viktor Orbán, très nettement majoritaire au parlement, était d'effectuer un retour aux sources, comme en attestent les références à la religion (« Dieu bénisse les Hongrois ») ou à la famille traditionnelle excluant les mariages homosexuels, ou encore le remplacement de l'appellation « République de Hongrie » par celle de la seule « Hongrie ». En même temps, la constitution renvoie à des lois organiques de nombreuses questions d'ordre moral, culturel ou socio-économique : ces questions ont fait l'objet d'un paquet de quelque 200 lois adoptées à la hussarde et sans guère de concertation à la fin de 2011.

---

<sup>4</sup> Wess Mitchell (Center for European Policy Analysis, Washington)

Au Parlement européen, de nombreux parlementaires, en désaccord avec les «dérives autoritaires» de la Hongrie, auraient aimé qu'elle fût sanctionnée pour «violation grave» des droits et valeurs de l'Union européenne, comme le permet en principe l'article 7 du traité de Lisbonne. La procédure prévue par cet article est cependant lourde et le rapport des forces politiques au Parlement européen comme au Conseil européen avait peu de chances de réunir les majorités requises.

C'est donc la Commission qui est montée au créneau, mais elle a estimé qu'elle devait se limiter à ceux des textes hongrois relevant du droit communautaire. Les demandes adressées à la Hongrie en janvier dernier portaient donc pour l'essentiel sur l'indépendance de la banque centrale hongroise, du pouvoir judiciaire et de la nouvelle autorité de protection des données personnelles des citoyens. En mars, la Commission a donné un mois supplémentaire à la Hongrie pour se mettre en règle, faute de quoi la Cour de justice de l'Union européenne serait saisie.

Ainsi, au cours des premiers mois de l'année actuelle, le climat s'est sérieusement dégradé entre la Commission et le Premier ministre hongrois Viktor Orbán, d'autant plus que le Conseil décida, sur proposition de la Commission, de geler un tiers des fonds structurels 2013 destinés à la Hongrie en raison de son déficit budgétaire excessif. Piqué au vif, Viktor Orbán alla jusqu'à mettre en doute la «légitimité» de la Commission, celle-ci n'étant pas, selon lui, contrairement à la majorité qu'il préside en Hongrie, un organe élu. Cette réaction épidermique aux relents nationalistes est aussi celle d'un homme politique aux prises avec une situation économique difficile dans son pays et qui, comme son voisin tchèque, est peut-être tenté de voir surgir à Bruxelles des velléités d'immixtion dans ses affaires intérieures lui rappelant le temps où son pays n'était qu'un vassal de Moscou.

Au moment où nous écrivons ces lignes, fin avril, le bras de fer avec Budapest semble en voie d'apaisement, tout au moins pour ce qui est de l'indépendance de la banque centrale, que le gouvernement hongrois est désormais prêt à garantir. Au cours des années passées, nos partenaires hongrois ont souvent fait preuve de pragmatisme dans les négociations, ce qui permet d'espérer que le pays de Franz Liszt, de Béla Bartók ou de Franz Lehár, celui aussi qui a développé au cours des siècles l'art du bien-être des thermes initialement introduit par les Romains, saura en définitive éviter un conflit stérile avec les institutions de l'Union européenne.

## ❖ Questions générales

- **Jadis et aujourd'hui**  
*Jean-Bernard Quicheron*



**N**ous, qui avons atteint l'âge de la retraite et avons traversé plusieurs décennies qui ont connu des changements fondamentaux, avons souvent tendance à vouloir comparer jadis et aujourd'hui.

Il nous est difficile de savoir si ce que nous pensons intimement est le fruit d'impressions – car nous aurions tendance à embellir le passé – ou le résultat d'une analyse réelle qui ne doit rien à des phantasmes déformants. Nous pouvons prendre quelques exemples, car une étude exhaustive dépasserait le cadre de ce bulletin.

Si l'on prend par exemple la connaissance de la langue maternelle jadis et aujourd'hui, il n'y a aucun doute que même nos parents, parfois seulement dotés par exemple en France du certificat d'études (à 14 ans) écrivaient leur langue maternelle bien mieux que ne le fait la nouvelle génération des vingt ans. Ils écrivaient très correctement leur langue et connaissaient relativement bien leur orthographe. De nos jours, quel que soit le pays concerné, qu'il soit européen ou américain, l'orthographe est devenue déplorable, voire aléatoire. La différence entre l'infinitif 'penser' et le participe passé 'pensé' n'existe plus beaucoup. Or, c'est nier la différence entre présent et passé, rien que cela. 'J'avais pensé à tout ce à quoi je devais penser', l'orthographe précise bien le sens de la phrase.

Venons-en à la politesse dans les lieux publics. Certes, il existe encore de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, qui proposent très aimablement de céder leur place dans un moyen de transport public. Mais il arrive fréquemment de recevoir une porte automatique dans le visage ou de ne recevoir aucun 'merci' pour avoir aimablement tenu la porte à quelqu'un qui était un peu plus loin derrière. Certains n'hésitent pas non plus à vous prendre la place de parking que vous convoitiez et pour laquelle vous vous étiez mis en position.

Jadis, lorsque l'on téléphonait à un service, on tombait directement sur un ou une préposée qui répondait directement à votre question. Or actuellement, vous devez attendre que le centre d'appels vous propose un menu, parfois fort compliqué, ne répondant pas toujours à votre question. Il peut même arriver qu'après un si long détour, vous tombiez sur un message du type 'tous nos collaborateurs sont occupés pour l'instant assorti parfois d'un complément 'veuillez rappeler plus tard'. Ceci est particulièrement irritant et fait semblant d'être proche du consommateur ou du client !

Comme nous sommes dorénavant entourés, voire envahis d'appareils censés faciliter notre quotidien, nous passons pas mal de temps à apprendre leur fonctionnement, qu'il s'agisse de téléviseurs, de téléphones mobiles, de GPS à bord de voiture, d'ordinateurs, d'appareils photo, etc. Lorsque vous faites le décompte de tout le temps que vous passez à apprendre à les utiliser et de celui que vous allez passer plus tard à réapprendre, lorsque l'objet sera devenu obsolète, vous arrivez à des dizaines, voire des centaines d'heures pas tellement intelligemment passées. Et je ne parle pas de l'énerverment que peut provoquer une panne et le remplacement d'un de ces objets, parce qu'il a rendu l'âme. Pas étonnant que nous soyons si occupés ! Certes, je ne nie pas l'utilité de certains de tous ces objets, mais devons-nous nous entourer de tant d'objets ?

Il est assez amusant de voir le contraste entre l'Afrique et l'Europe par exemple. En Afrique on a le temps, on marche beaucoup et on rit beaucoup. Ici, depuis que les femmes se sont mises à travailler à l'extérieur (car elles travaillaient déjà à l'intérieur de leur maison), c'est la course perpétuelle entre école, maison, lieu de travail. L'enfant est placé dans une crèche ou dans une école souvent distantes, les grands-parents jouent un rôle capital dans le baby-sitting de leurs petits-enfants. Mais le résultat des courses (c'est le cas de le dire) est une lutte perpétuelle contre le temps et surtout une fatigue importante dans le chef des parents. Si, par hasard, les loisirs sont eux aussi organisés en remplissant l'agenda de ces pauvres bambins, on a l'impression d'une course perpétuelle contre la montre. Nous, dans notre village, nous allions à l'école à pied, non accompagnés (sauf quand tout petits) sans risquer de nous faire écraser (dans les années 50 il y avait peu de voitures) et en pouvant revenir tout simplement à la maison à la fin de l'école, maman étant à la maison. Finalement on peut s'interroger sur le côté positif de ces évolutions !

- **Un toit, deux âges : une expérience très enrichissante**  
*Jeannine Franchomme*



**V**ous aurez certainement lu dans la presse ou entendu parler à la télévision de l'ASBL 'un toit deux âges' qui met en relation des étudiants et des seniors disposant d'une chambre libre. Elle a pour objectif de développer le logement intergénérationnel.

J'ai personnellement décidé en octobre dernier - après que ma petite-fille, étudiante elle-même, m'en ait parlé - de chercher à connaître cette Association et ai pris contact avec la responsable belge. Après cet entretien, un nom m'a été proposé, il s'agit d'une jeune Française de 25 ans ayant entamé en Belgique des études de médecine, alors qu'elle est déjà sage-femme. Nous avons fait connaissance et décidé de tenter cette expérience de logement intergénérationnel.

Nous avons signé la convention proposée par l'ASBL. Cette rédigée par des juristes, est très précise : elle comporte la l'état des lieux mis à disposition, la durée et les conditions la convention, les obligations générales des deux parties, les fin de contrat, et la médiation et arbitrage éventuels de l'association nécessaire. C'est donc un contrat très sérieux, dont voici une phrase bien les termes de cette expérience :



convention, désignation et financières de conditions de si cela s'avérait qui décrit très

*« Discrétion, respect, convivialité, attention mutuelle, savoir vivre, solidarité, confiance seront les rapports clés d'une relation harmonieuse ».*

J'ai beaucoup apprécié ces quelques mois qui m'ont permis de faire connaissance d'une jeune très concernée par ses études. Je lui ai fait connaître quelques aspects de la vie bruxelloise. Elle a fait la connaissance de ma famille. Elle a pu m'aider notamment par ses très bonnes connaissances en informatique, et nous avons partagé de très bons moments, tout en respectant totalement nos deux manières de vivre. L'expérience sera terminée le 30 juin, elle pourrait reprendre en septembre, si nous sommes toutes les deux d'accord.

Je ne peux que vous inciter à faire de même, si vous avez envie de partager du temps, de rompre votre solitude, de vous sentir plus en sécurité et de vivre une expérience enrichissante. Vous trouverez ci-après les coordonnées de l'Association, je reste également à la disposition des anciens de l'AIACE désireux de tenter l'expérience, pour leur donner de plus amples renseignements si nécessaire.

Site [www.1toit2ages.be](http://www.1toit2ages.be) ou 0472 94 82 77 pour Bruxelles;  
Namur /LLN 0496 94 63 50 ;  
Mons/Charleroi 0478 77 76 44  
Liège 0498 20 60 46

- **Harmonisation, où es-tu ?**  
*Jean-Bernard Quicheron*

**N**ous, qui avons eu l'habitude de travailler pour et en faveur de l'Europe, ne sommes pas toujours bien conscients du caractère finalement insidieux de certaines pratiques commerciales et administratives qui restent résolument nationales.

Si l'on prend par exemple le cas de la France (ceci doit aussi s'appliquer probablement à d'autres pays) on s'aperçoit que certaines pratiques commerciales et administratives restent terriblement nationales. L'on peut citer différents cas qu'il n'est pas difficile de rencontrer dans sa vie quotidienne.

En voici trois que nous avons vécus :

1. Prenons le cas de l'interface électronique utilisée par le Crédit agricole de France pour effectuer des virements. Pour pouvoir ajouter un destinataire de virement, il vous est demandé par le système d'indiquer votre numéro de téléphone mobile. Mais le système n'accepte que les numéros de téléphones mobiles français. Si vous êtes titulaire d'un compte bancaire en France et que votre numéro de téléphone mobile est belge, vous devrez envoyer un formulaire papier par la poste et le faire reconnaître par un employé de la banque afin de pouvoir ajouter le compte d'un destinataire. Etrange n'est-ce-pas ce nationalisme qui procède de la volonté de faire des économies sur le compte des non-résidents ?
2. Prenons maintenant le cas d'une grande entreprise telle que la SNCF. Supposons que vous vouliez prendre le train auto-couchettes Saint-Raphaël-Paris Austerlitz. Lors de l'achat des billets et de la réservation de vos places, l'on vous demandera d'indiquer un numéro de téléphone mobile. Vous vivez en Belgique, vous indiquez donc votre numéro de GSM, comme on dit en Belgique. Mais attention, si quelque chose se produit, par exemple un changement d'horaire, vous ne serez pas averti par téléphone mobile car les services de la SNCF chargés de ce train ne sont pas autorisés à téléphoner à un mobile étranger. Seuls les voyageurs français ayant un mobile auprès d'un opérateur en France seront avertis. Ceci nous est arrivé, car le train devait partir plus tôt avec les voitures, mais fort heureusement nous étions fort en avance. Etrange n'est-ce-pas ce nationalisme qui procède de la volonté de faire des économies sur le compte des non-résidents ?
3. Prenons maintenant le cas d'une entreprise de téléphonie, telle que SFR (Service Français de Radiodiffusion) opérateur mobile bien représenté sur le territoire français. Vous achetez par exemple une clé 3G+ (3<sup>e</sup> génération avec modem usb) pour pouvoir surfer en France sur votre ordinateur sans devoir payer des frais exorbitants d'itinérance (en anglais 'roaming') à votre opérateur internet établi en Belgique. Soit dit en passant, cette clef vous évite de prendre un abonnement et vous permet de ne payer que selon votre consommation. Patatras, vous avez un problème quelconque de connexion et téléphonez au centre d'appels internationaux. Tout va bien, mais si vous voulez que l'opérateur vous retéléphone pour vous expliquer tout après avoir résolu le problème, le technicien n'est pas autorisé à téléphoner à un poste fixe ou mobile sis à l'étranger. Etrange n'est-ce-pas ce nationalisme qui procède de la volonté de faire des économies sur le compte des non-résidents ?

Ces 3 exemples montrent à suffisance le caractère insidieux de ce nationalisme, probablement involontaire mais bien présent. Si vous avez connu des cas de ce genre dans d'autres pays de l'Union européenne, peut-être pourriez-vous aussi les relater.

## ❖ Informations générales et administratives

- **My IntraComm**

La Commission a dû faire face il y a un an à un problème de sécurité informatique sans précédent. Celui-ci a contraint l'Institution à fermer tous les accès à ses systèmes informatiques depuis l'extérieur pour protéger ses données et son infrastructure. Dans l'urgence, la Commission a conçu et mis en place une solution de secours, le "snapshot" ("photographie instantanée"), pour permettre de rétablir un accès aux informations les plus importantes pour les utilisateurs ne disposant pas de la possibilité d'accéder à IntraComm depuis le bureau, notamment les pensionnés. Depuis, la Commission a pu, par étapes successives, rétablir l'accès aux différents systèmes pour le personnel en activité. Pour l'email, ce n'est que depuis quelques semaines que tout le personnel en activité bénéficie de la nouvelle passerelle plus sécurisée. Pour My IntraComm, la solution sécurisée mise en œuvre (pour le personnel actif) n'est pas directement transposable aux pensionnés car elle s'appuie sur un système d'identification où seul le personnel en activité est enregistré.

Grâce aux mêmes codes d'accès que précédemment, les pensionnés accèdent au "snapshot" de My IntraComm via <https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/> : nous y trouvons une copie, mise à jour une fois par semaine, des principales informations publiées, ainsi que du forum "votre courrier" et des petites annonces en lecture uniquement. Même si la procédure n'a pas changé (avec les codes d'accès), le niveau de sécurité de cet accès a été augmenté, et il en résulte malheureusement des problèmes plus fréquents de compatibilité avec certains navigateurs, comme par exemple certaines versions de Safari: en cas de difficulté, nous recommandons de purger les fichiers temporaires (la "cache") du navigateur et, en cas d'échec, d'installer Firefox qui est gratuit.

Nous sommes régulièrement en contact avec les services de la Commission pour l'amélioration de la solution mise en œuvre pour les pensionnés, en donnant la priorité à tout ce qui est lié à l'assurance maladie et aux pensions.

Pour retrouver la dimension sociale de cet outil, nous souhaitons qu'une future solution permette aux pensionnés de retrouver une participation active aux outils interactifs comme les forums et petites annonces. Par ailleurs, nous souhaitons conserver une procédure d'identification simple car l'AIACE, qui assure elle-même l'aide informatique aux pensionnés, n'a pas les ressources pour donner du support sur un système d'authentification plus complexe qui démultiplierait le nombre d'appels au secours.

My IntraComm, bien que géré par la DG HR qui en est le propriétaire et par la DG DIGIT qui gère son infrastructure, est un outil qui rassemble des sites de nombreux services de la Commission et des Offices (comme par exemple le PMO) qui sont, chacun, seuls responsables des informations qu'ils publient à destination de telle ou telle partie du personnel. Pour cette raison, il est fréquent, dans My IntraComm, de rencontrer un lien qui pointe vers un contenu qui n'est pas accessible à tous.

Nous sommes les porte-voix de nos consœurs/confrères pensionné(e)s et nous sommes convaincus de l'utilité d'un dialogue constructif avec les responsables des questions d'accès à My IntraComm à la DG HR. Nous ne pouvons ignorer la nécessité croissante de sécuriser l'accès à l'infrastructure informatique de la Commission qui constitue l'un des principaux outils de travail de nos collègues en activité. La pression actuelle sur tous les budgets et les coûts supplémentaires de ces infrastructures de sécurité ne facilitent pas l'évolution de ces solutions et nous demandons l'effort de chacun et la reconnaissance des efforts réalisés.

*Texte émanant de M. Braune, M. Théâtre et de l'équipe de MyIntraComm*



- **Informations administratives**  
*Norbert Vogel*

### ***Transmission électronique des demandes d'autorisations préalables***

Soucieux de simplifier le traitement des demandes d'autorisations préalables, le PMO (Office de gestion et liquidation des droits individuels) a décidé d'accepter désormais l'introduction de ces demandes par courriel sous forme de scan.

La réponse du Bureau liquidateur parviendra à l'affilié par la même voie. Pour éviter toute confusion, l'original ne devra surtout pas être envoyé parallèlement par courrier postal. Il doit être soigneusement conservé par l'affilié en vue d'un contrôle éventuel.

Le PMO précise que le traitement de la demande jusqu'à la décision du Chef du Bureau liquidateur prendra environ un mois. Si vous dépendez du Bureau liquidateur de Bruxelles, vous devez envoyer vos demandes à l'adresse suivante : [PMO-RCAM-BRU-MEDECIENS-CONSEILS@ec.europa.eu](mailto:PMO-RCAM-BRU-MEDECIENS-CONSEILS@ec.europa.eu) .

Une dernière précision : la même possibilité est offerte pour les devis dentaires et les demandes de reconnaissance de maladie grave.

### ***Brochure «Remboursement des frais médicaux – Guide pratique» du PMO***

Cette publication date de 2009, mais est toujours d'actualité. Elle contient de nombreuses informations sur des sujets tels que les taux et les plafonds de remboursement, les autorisations préalables, les prises en charge et avances ou encore les coefficients d'égalité, et peut être consultée en ligne. Pour y accéder, le cheminement est le suivant à partir de la page d'accueil des Pensionnés: Mon IntraComm > RH et Administration > Assurance maladie et accidents > Formulaires > Sources > Divers > Nos brochures et articles thématiques > Guide pratique.

En fait, cette brochure constitue une version (très) simplifiée des «Conditions générales d'exécution» (DGE) relatives au remboursement des frais médicaux ». Pour y accéder depuis la page d'accueil : Mon IntraComm > RH et Administration > Assurance maladie et accidents > Législation.

- **Situation des inscriptions aux activités de la section Belgique, second semestre de l'année 2012**

*Ce tableau, établi en date du 30 juin 2012, présente la situation actuelle des inscriptions enregistrées et des disponibilités encore ouvertes.*

<b>22 au 28 juillet</b>	Croisière 'Vallées du Rhin, du Main et de la Moselle	<b>Clôturé</b>
<b>19 août</b>	Barbecue au Centre Omnisports d'Overijse	<b>Disponibilités</b>
<b>14 - 20 septembre</b>	« La Sardaigne aragonaise »	<b>Complet (LA)</b>
<b>27 - 29 septembre</b>	Voyage à Provins (bis)	<b>Complet</b>
<b>18 octobre</b>	Les grandes merveilles : Malines et Onze-Lieve-Vrouw-Waver	<b>Disponibilités</b>
<b>25 octobre</b>	Les grandes merveilles : Malines et Onze-Lieve-Vrouw-Waver	<b>Disponibilités</b>
<b>10 - 13 décembre</b>	La magie de Noël à Tallin	<b>Disponibilités</b>

- **Nouveaux membres enregistrés depuis mars 2012 (Section Belgique)**

**N**ous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux membres et espérons les rencontrer très bientôt à l'une ou l'autre de nos activités.

AMPARIOTOU Anna	Mc COY Leonard
ARROYO FERNANDEZ Bartolome	Mc DONALD Robert
BAAN Marinus Frans	MENA IZQUIERDO Cesareo
BAKER Robert	NIELSEN-JORGENSEN Marianne R.
BECH Svend	NORRIS Robert
BEETS Jozef	PAGANI Wanda
BLAK Hanne	PAVY Alain
BORLOO Elie	PEETERS Charles
CAFERRI Alberto Giuseppe	POULAIN-PONCIN Paulette
DE BACKER Anita	RENNA-BARONE Monique
DE BONDT-HERTER Gabriele	ROBERTS Christopher
DE COCK Lutgarde	ROGGERI Alain
DE MATTEIS Francesco	SANTONE Giuseppe
DE VOS Noel	SCHAFFERT Monika
DONALDSON Geralyn	SCHINKEL Hanneke
DUBOIS Marie-Anne	SCHIRA Pietrino
GERHARDT Detlef	SIMIONI Domenico
GOSSIAUX Michel	SKINNER David
HERIS-ELISEE Marthe	SMITH Peter Martin
HERNANDEZ-VAN DER KRABBen Adriana	TORRENS-BARCELO Antoni-Gaspar
HERNOULD Eliane	TOUSSEYN Monique
HOGREFE Ingeborg	VAN DER LINDEN Catharina
HOUGHTON Jean	VAN HECKEN Guido
INFERRERA Maria	VAN VRECKEM Dirk
KRALA Lucja	VAZQUEZ SOUTO Santiago
LEFEVRE Anne	VILLEDIEU Ingrid
LOCK René	WALSH Elizabeth
MARTINEZ-NIEMEYER Annette	WHITEHEAD Paul
MASCHEWSKI Karin	ZENNARI Valeria
MAVROVITI Anna-Maria	

❖ **Que sont-ils devenus ?**

- **Franz Froschmaier**

Franz Froschmaier, né en 1930 en Bavière, est entré à la Commission en 1958. Après la DG IV (Concurrence et rapprochement des législations), il fut affecté comme numéro deux au Bureau d'information de la Commission à Washington, puis au cabinet du commissaire von der Groeben. En 1970, il entra au cabinet de Wilhelm Haferkamp, d'abord comme chef adjoint, puis comme chef de cabinet. Sous le président Gaston Thorn, il fut nommé directeur général de la DG X (Information, communication et culture), fonction dans laquelle il se heurta souvent aux résistances des Etats membres, peu enclins à accepter des positions communautaires. Suite à un différend avec le commissaire Ripa di Meana, Froschmaier quitta la Commission en 1987.



C'est alors que commença pour lui une nouvelle vie. Ayant milité dans les rangs du parti SPD, il devint, en mai 1988, ministre de l'économie, de la technologie et des transports du Land de Schleswig-Holstein, une fonction qu'il occupa jusqu'en 1992, année de son retour à Bruxelles. Il prêta alors son concours à plusieurs think tanks, et rejoignit surtout le « Club de Florence », un groupe travaillant sous l'inspiration

de Max Kohnstamm qui publia en janvier 1996 ses propositions pour l'évolution de l'Europe sous le titre « L'Europe : l'impossible statu quo ».

En parallèle, les autorités du Schleswig-Holstein purent convaincre Froschmaier de prendre, en 1995, la direction du Hanse-Office, la première représentation des Länder allemands auprès des institutions européennes. Froschmaier occupa cette fonction jusqu'en 2004. Depuis cette « deuxième retraite », il cultive ses nombreuses amitiés en Belgique et en Europe et apprécie les aménités de la vie à Bruxelles.

## ❖ Les brèves

### • Changements en informatique concernant vos ordinateurs individuels

**M**icrosoft a lancé le compte à rebours de l'extinction de son système d'exploitation **WINDOWS XP** et **OFFICE 2003**, les utilisateurs étant invités à migrer vers des systèmes plus récents. Le 8 avril 2014, Windows XP sera officiellement obsolète<sup>5</sup>.

Dans la foulée, la Commission européenne a informé son personnel que les PC migreront, dans le courant de l'année 2012, vers Windows 7 et Microsoft Office 2010. Afin d'en assurer un transfert aisé, des formations seront proposées aux utilisateurs<sup>6</sup>. Un article particulier devrait être consacré à cette question dans le prochain Ecrin.

### • Wetterbedingtes Verschwinden des Ozonlochs über der Arktis

**P**ünktlich jeden Tag um eins lassen die Forscher der deutsch-französischen Forschungsstation Awipev in Ny Alesund auf Spitzbergen vor einer hohen roten Holzhalle ihren Ballon zur Wetterbeobachtung steigen. Die Messungen ihrer Sonde helfen den Forschern dabei, das Schicksal der Ozonschicht zu verfolgen. Im vergangenen Jahr hatten Wissenschaftler erstmals ein großes Ozonloch über der Arktis gemessen.

Nach dem Rekordverlust im Winter 2010/2011 geht es der Schutzschicht über der Nordhalbkugel in diesem Jahr deutlich besser. « Wir hatten in diesem Winter kein Ozonloch über der Arktis ». Wie die Sache im kommenden Winter aussehen wird, wissen die Forscher nicht. Doch ihre regelmäßigen Messungen werden ihnen zeigen, wenn die Ozonschicht abermals dünner wird.

Aus *Der Spiegel*

---

<sup>5</sup> Libre Belgique du 12.04.2012

<sup>6</sup> Commission en plus 629 (30.03-19.04.2012).

- **Seniors consommateurs**

De nombreux ouvrages ont été consacrés au vieillissement de la population dont le phénomène s'accroît au cours des années qui viennent. Ils sont consacrés pour la plupart à sa problématique. Un livre vient de paraître qui se penche sur l'opportunité de la vieillesse et aborde des thèmes tels que :

- comment le vieillissement affecte-t-il le comportement du consommateur âgé,
- qui sont les consommateurs âgés,
- quels sont les effets du rapport à l'avenir sur la consommation,
- quel type de publicité pour les consommateurs âgés,
- quelle est l'expérience de deuil et quel est le comportement de consommation des veuves âgées.

« **Comprendre le consommateur âgé. Nouveaux enjeux et perspectives** »

sous la direction de Denis Guiot et Bertrand Urien. Collection « Méthodes & Recherches », Editions De Boeck 2012 – 200 pages – 28 euros.



- **Le siège du Parlement européen**

**L**e 29 mars dernier, les députés européens se sont à nouveau prononcés en faveur d'un seul siège pour leur Parlement. La demande a été réitérée dans un paragraphe non contraignant d'un rapport sur le budget du Parlement européen pour 2013 adopté par 429 voix pour, 184 voix contre et 37 abstentions. Il est demandé aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne d'agir dans ce sens.

Les députés ont souhaité «attirer l'attention sur les économies substantielles qui pourraient être apportées par un seul lieu de travail». Ceux qui ont voté en faveur du siège unique souhaitent très majoritairement que celui-ci soit Bruxelles, mais un amendement voté ne stipule pas que cela soit le cas. Le débat sur le déménagement du Parlement à Bruxelles est récurrent depuis des années. Ses partisans estiment que les coûts des transhumances mensuelles des élus et fonctionnaires vers Strasbourg s'élèvent à environ 200 millions d'euros par an.

L'unanimité des 27 Etats serait requise pour changer le siège officiel du Parlement, que les traités établissent à Strasbourg.

Source *France 3*

❖ **Ils nous ont quittés**

<b>Nom, Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Date de décès</b>	<b>Institution</b>
<i>ANGELINI Antonio</i>	<i>1931 / 11 / 14</i>	<i>2012 / 05 / 10</i>	<i>COM</i>
<i>BARASSI Giuseppe</i>	<i>1934 / 07 / 27</i>	<i>2012 / 02 / 06</i>	<i>COM</i>
<i>BARRE-AFFRE Josette</i>	<i>1946 / 01 / 29</i>	<i>2012 / 03 / 17</i>	<i>COM</i>
<i>BELLI Giuseppe</i>	<i>1923 / 05 / 07</i>	<i>2012 / 03 / 03</i>	<i>COM</i>
<i>BERTAGNOLLO Sante</i>	<i>1925 / 11 / 24</i>	<i>2012 / 03 / 06</i>	<i>COM</i>
<i>BRAUN Guenther</i>	<i>1932 / 04 / 01</i>	<i>2012 / 05 / 16</i>	<i>COM</i>
<i>BROEKHUIJSE Cornelis</i>	<i>1935 / 01 / 04</i>	<i>2012 / 04 / 24</i>	<i>COM</i>
<i>CHOPIN Claude</i>	<i>1944 / 06 / 15</i>	<i>2012 / 04 / 27</i>	<i>CM</i>
<i>CHRISTIANSEN Alex</i>	<i>1949 / 02 / 18</i>	<i>2012 / 03 / 03</i>	<i>PE</i>
<i>DE COMPTE Henri</i>	<i>1926 / 02 / 03</i>	<i>2012 / 05 / 17</i>	<i>PE</i>
<i>DELILLE-MAES Nicole</i>	<i>1927 / 03 / 17</i>	<i>2012 / 05 / 20</i>	<i>COM</i>
<i>DELVAL Daniel</i>	<i>1945 / 04 / 09</i>	<i>2012 / 03 / 23</i>	<i>COM</i>
<i>EMMA Alberto</i>	<i>1918 / 04 / 01</i>	<i>2012 / 02 / 24</i>	<i>COM</i>
<i>FAIRON Daisy</i>	<i>1941 / 03 / 31</i>	<i>2012 / 03 / 11</i>	<i>COM</i>
<i>FARDELLI Alberto</i>	<i>1920 / 11 / 03</i>	<i>2012 / 03 / 12</i>	<i>COM</i>
<i>FIEHN Annelies</i>	<i>1920 / 12 / 02</i>	<i>2012 / 03 / 13</i>	<i>COM</i>
<i>GARZETTI Ida</i>	<i>1930 / 03 / 18</i>	<i>2012 / 03 / 03</i>	<i>PE</i>
<i>GIVER Gaston</i>	<i>1933 / 08 / 03</i>	<i>2012 / 03 / 16</i>	<i>PE</i>
<i>GROSSI Giuseppe</i>	<i>1927 / 03 / 03</i>	<i>2012 / 02 / 15</i>	<i>COM</i>
<i>GUINLE Pierre</i>	<i>1940 / 03 / 10</i>	<i>2012 / 02 / 27</i>	<i>COM</i>
<i>HOOGENDOORN Johan</i>	<i>1927 / 01 / 11</i>	<i>2012 / 03 / 12</i>	<i>COM</i>
<i>IMBEAUX Yvonne</i>	<i>1914 / 04 / 15</i>	<i>2012 / 02 / 18</i>	<i>COM</i>
<i>IMHOFF-MARLIER Katrin</i>	<i>1941 / 02 / 26</i>	<i>2012 / 03 / 05</i>	<i>CM</i>
<i>JAANS Rennée</i>	<i>1943 / 12 / 08</i>	<i>2012 / 03 / 18</i>	<i>COM</i>
<i>KNEISSL Irmhild</i>	<i>1958 / 05 / 04</i>	<i>2012 / 05 / 02</i>	<i>CM</i>
<i>LANG Susan</i>	<i>1948 / 04 / 30</i>	<i>2012 / 02 / 24</i>	<i>COM</i>
<i>LARISSE Jean</i>	<i>1930 / 05 / 06</i>	<i>2012 / 02 / 27</i>	<i>COM</i>
<i>LAURINO DI FEDE Giuseppa</i>	<i>1948 / 11 / 15</i>	<i>2012 / 02 / 03</i>	<i>COM</i>
<i>LISMONDE-JAUNE Gemma</i>	<i>1939 / 10 / 12</i>	<i>2012 / 03 / 13</i>	<i>PE</i>
<i>MASSARA Iolanda</i>	<i>1922 / 05 / 31</i>	<i>2012 / 02 / 04</i>	<i>COM</i>
<i>METZ Raimund</i>	<i>1941 / 05 / 03</i>	<i>2012 / 03 / 17</i>	<i>COM</i>
<i>MILLS John</i>	<i>1933 / 08 / 02</i>	<i>2012 / 03 / 12</i>	<i>COM</i>
<i>MOERK-MOERKENSTEIN Peter</i>	<i>1923 / 06 / 29</i>	<i>2012 / 02 / 22</i>	<i>COM</i>
<i>MONCADA Albano</i>	<i>1939 / 02 / 21</i>	<i>2012 / 04 / 25</i>	<i>COM</i>
<i>MOTTE Walter</i>	<i>1933 / 06 / 19</i>	<i>2012 / 03 / 08</i>	<i>CM</i>
<i>NICHELE Giovanni</i>	<i>1950 / 11 / 14</i>	<i>2012 / 05 / 14</i>	<i>COM</i>
<i>PALOMBA Luciana</i>	<i>1942 / 07 / 24</i>	<i>2012 / 03 / 28</i>	<i>CM</i>
<i>PAPADIMITRIOU Nicolas</i>	<i>1946 / 09 / 03</i>	<i>2012 / 05 / 25</i>	<i>COM</i>
<i>PAWELS Pierre</i>	<i>1925 / 06 / 16</i>	<i>2012 / 02 / 25</i>	<i>COM</i>
<i>PELGRIMS Jan</i>	<i>1925 / 07 / 28</i>	<i>2012 / 05 / 16</i>	<i>COM</i>
<i>PENSA Paolo</i>	<i>1933 / 05 / 07</i>	<i>2012 / 05 / 16</i>	<i>COM</i>
<i>PIERRE Alfred</i>	<i>1921 / 03 / 08</i>	<i>2012 / 05 / 05</i>	<i>COM</i>
<i>PLUG Onno</i>	<i>1928 / 01 / 07</i>	<i>2012 / 05 / 06</i>	<i>COM</i>
<i>PORRET Walter</i>	<i>1925 / 01 / 27</i>	<i>2012 / 04 / 24</i>	<i>COM</i>
<i>RICOVERI Giulio</i>	<i>1908 / 12 / 14</i>	<i>2012 / 02 / 29</i>	<i>COM</i>
<i>SEMPELS Jozef</i>	<i>1928 / 02 / 12</i>	<i>2012 / 05 / 08</i>	<i>COM</i>
<i>SIMONATO Emilio</i>	<i>1926 / 02 / 17</i>	<i>2012 / 02 / 25</i>	<i>COM</i>
<i>STEELE John</i>	<i>1929 / 02 / 22</i>	<i>2011 / 11 / 08</i>	<i>COM</i>
<i>STRYKOWSKI Leon</i>	<i>1923 / 07 / 26</i>	<i>2012 / 02 / 28</i>	<i>COM</i>
<i>THILL Emile</i>	<i>1923 / 09 / 09</i>	<i>2012 / 05 / 07</i>	<i>COM</i>
<i>TOMBOLATO Isidoro</i>	<i>1914 / 11 / 05</i>	<i>2012 / 02 / 14</i>	<i>COM</i>
<i>VAN DAELE-CABUY Henriette</i>	<i>1935 / 01 / 21</i>	<i>2012 / 02 / 28</i>	<i>CM</i>

<i>VAN DER EIJK Willem</i>	<i>1931 / 11 / 02</i>	<i>2012 / 05 / 14</i>	<i>COM</i>
<i>WINKELMANN Hans</i>	<i>1934 / 08 / 25</i>	<i>2012 / 03 / 07</i>	<i>COM</i>

## ❖ **Courrier des lecteurs**

### • **Soutien aux personnes en deuil :**

*NdlR. L'AIACE Belgique a reçu une lettre de Madame Sybille Schavoir, ancienne fonctionnaire au Conseil qui propose la création d'un groupe d'entraide pour «les gens en deuil». La section Belgique soutient cette initiative et propose à celles et ceux qui sont intéressés de se signaler au secrétariat pour les mettre en rapport avec Mme Schavoir.*

.... A l'attention de l'AIACE

J'ai perdu mon mari il y a bientôt deux ans. Malgré le soutien administratif qu'on reçoit du côté des Communautés - dans mon cas le Conseil - on se trouve très, très seul après la perte d'un être cher. Nous, les fonctionnaires européens venant d'un autre pays que la Belgique, sommes peut-être encore plus seuls que d'autres personnes. Ma question et proposition : serait il possible de créer un groupe pour les personnes en deuil ? Comme les «anciens des Communautés européennes» sont tous des gens d'un certain âge qui doivent malheureusement traverser un jour un deuil, je pense que pouvoir se rencontrer et se parler dans des moments difficiles aiderait beaucoup à supporter une période si dure.

Comme j'ai connu une « triste expérience », je me propose volontiers à faire partie d'un éventuel groupe comme assistante bénévole.

Je suis de nationalité allemande, j'ai travaillé au Conseil et suis membre de votre organisation.

Avec mes meilleures salutations

Sibylle Schavoir ....

### • **Le centre d'accueil du chant d'oiseau en Haïti**

*Michel Foucault*

**O**n a parfois tendance à oublier le tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, faisant 230.000 morts, 300.000 blessés et un million et demi de sans-abris. Parmi les survivants, des milliers d'enfants errant à l'abandon ont été tant bien que mal recueillis par des ONG ou des associations, dont l'Asbl SOS- HAÏTI -BELGIUM.

L'asbl SOS- HAÏTI a été créée en janvier 2009 à l'initiative de Nicole Jocelyn-Leva, belge d'origine haïtienne habitant le quartier Chant d'Oiseau à Woluwe Saint-Pierre.

L'objectif de l'association était alors de venir en aide aux Haïtiens les plus démunis. Après le séisme de janvier 2010, vu le nombre d'enfants abandonnés, l'asbl SOS-HAITI s'est fixé pour but de réunir les fonds nécessaires à l'aménagement d'un centre d'accueil qui porterait le nom de "Chant d'Oiseau en Haïti" et qui fonctionne depuis lors.



Un programme de parrainage des enfants du centre a été lancé, avec l'espoir que chaque fille et chaque garçon ait quelque part en Belgique, un parrain ou une marraine qui pense à lui ou à elle, lui écrive régulièrement, subvienne à ses besoins (avec un euro par jour, en Haïti, un enfant vit, mange, est soigné et éduqué) et l'aide à se projeter dans un avenir meilleur. A l'heure actuelle, 35 enfants sont parrainés par autant d'habitants de Woluwe Saint-Pierre (dont plusieurs fonctionnaires ou anciens fonctionnaires de l'UE) et vivent dans un immeuble au centre de Port-au-Prince, la capitale de l'île.

Or, le propriétaire (haïtien) de l'immeuble, qui réside aux Etats-Unis, veut récupérer son bien afin d'y loger sa mère, laquelle souhaite finir ses jours au pays natal. Il fallait donc chercher des solutions de remplacement et l'on a trouvé:

1° une maison, mise à disposition de l'asbl à titre gracieux pour 25 ans, qui nécessite d'importants travaux de rénovation. Le devis est de 107.000 dollars US (environ 85.000 euros)

2° une maison en très bon état qui peut être louée pour 8.000 euros par an, mais le propriétaire préférerait la vendre : 123.000 dollars US, soit environ 100.000 euros.

Dans les deux cas, les fonds manquent. Les responsables de l'asbl frappent à toutes les portes afin de pouvoir transférer rapidement le centre "Chant d'Oiseau" dans des locaux si possible définitifs.

Cet appel s'adresse aux Anciens de l'Union Européenne, par l'intermédiaire de leur bulletin l'ECRIN, avec l'espoir qu'ils contribuent, par des dons généreux (et urgents) à faire en sorte que les enfants, qui ont subi les affres du séisme de 2010, et ont retrouvé la joie de vivre, ne retombent pas dans la précarité et la promiscuité de la rue.

Merci d'avance pour eux,

OS-HAITI-BELGIUM ASBL, 85 ,avenue des Camélias, 1150 Woluwé-Saint-Pierre (Belgique).

Compte bancaire ING: IBAN BE 46 3630 4720 9536 BIC: BBRUBEBB.

Courriel [soshaitibelgium@hotmail.com](mailto:soshaitibelgium@hotmail.com)

## ❖ Les Anciens écrivent

### • Vita vissuta

*Antonio Ferrante di Ruffano*

Ce sont les souvenirs d'un jeune italien qui, avant de rentrer au service des institutions européennes en 1958, a été pris dans la violence et l'horreur des combats européens que ceux de sa génération ont vécus dans un camp ou dans l'autre. Engagé en 1937 dans le corps d'élite des «Alpini», il a participé aux combats dans lesquels Mussolini a entraîné l'armée italienne : guerres d'Espagne, d'Albanie, de Grèce, de Russie. Il a fait preuve d'une résistance extraordinaire dans des circonstances extrêmes de chaleur, de froid, de faim et de brutalité. Il a survécu au torpillage de son transport de troupes ; prisonnier des Russes, il a assisté à des scènes de cannibalisme... Refusant de travailler pour le parti communiste soviétique, il a travaillé pour la CIA après la guerre, avant d'entrer à Euratom.



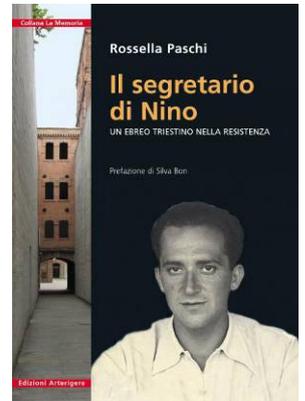
Retiré à Bruxelles, il a écrit ses souvenirs en italien « Vita vissuta » publiés en 2004 par les éditions Clepsydre, 117 Alsebergsteenweg, 1650 Beersel.

Ce livre a été traduit en 2010 en anglais sous le titre « Never retreat » qui peut être trouvé sur Amazon.

- **Il segretario di Nino, un ebreo triestino nella resistenza**

Rossella Paschi

**R**ossella Paschi, de nationalité italienne, ancienne interprète au SCIC et membre de l'Aiace Belgique, a écrit un livre à la mémoire de son père, sous-titre «un juif de Trieste dans la Résistance», titre principal «Il segretario di Nino», «le secrétaire de Nino», code sous lequel Radio Londres transmet pendant trois jours le message qui annonçait qu'il avait réussi à s'expatrier sain et sauf en Suisse, là où il avait aidé à se réfugier une multitude de soldats alliés, fuyant les camps de prisonniers fascistes. En effet, après l'armistice signé par l'Italie, Arturo Paschi s'était rendu à Milan où il avait rejoint un service de la Résistance qui s'occupait, précisément, de secourir les soldats alliés en fuite et de les aider à regagner le sol helvétique, jusqu'au jour où il fut arrêté à son tour et blessé très grièvement, ses compagnons réussirent à l'enlever de l'hôpital, car il n'était pas surveillé. Le livre se veut aussi un portrait de la ville de Trieste dans l'après-guerre, avec tous ses problèmes politiques et sociaux, qui occuperont Arturo Paschi jusqu'à la fin de sa vie.



Le livre a été publié par la maison d'édition 'Arterigere' de Varese et est disponible auprès de la librairie La Piola Libri, rue Franklin 66-68 à 1000 Bruxelles.

❖ **Rions un peu !**

- **Cœur de vieux ou cœur de jeune ?**



*La bonne nouvelle, c'est que vous avez un cœur d'adolescent, la mauvaise est que la plupart des adolescents ont de nos jours un cœur de vieux !*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS  
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Section Belgique

13/01/2012

### Composition du Conseil d'administration

<b>Président</b>	André Vanhaeverbeke	responsabilité des dossiers expertise des Anciens
<b>Vice-présidents</b>	Ludwig Schubert Dominique Deshayes	statut, pensions et "méthode" relations avec le PMO
<b>Secrétaire</b>	Yvette Demory (*)	culture, loisirs, conférences contrôle accès au site web
<b>Trésorier</b>	Gilbert Lybaert	finances, gestion des effectifs, webmaster
<b>Membres</b>	Pierre Blanchard Giangaleazzo Cairoli Ian Collisson Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Philippe Loir Jean-Bernard Quicheron Eliane Van Tilborg	caisse et assurance maladie affaires juridiques et assurances maladie maisons de repos culture, loisirs, conférences relation avec les Comités paritaires nouveaux projets maisons de repos actions sociales rédacteur en chef de l'Écrin nouveaux projets maisons de repos

(\*) assistée de Norbert Vogel pour la gestion du Secrétariat

Conseils en informatique : Margarethe Braune.

### Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

<b>Titulaires</b>	André Vanhaeverbeke Ludwig Schubert	<b>Suppléants</b>	Philippe Loir Jeannine Franchomme
-------------------	--	-------------------	--------------------------------------

### Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk sociale

Le Président est au bureau les mardi, mercredi et jeudi matin.

<b>LUNDI</b>	Yvette Demory Thérèse Detiffe Gilbert Lybaert Emma Pasquarelli	<b>JEUDI</b>	Yvette Demory Gil Gavison Betty Muller Norbert Vogel
<b>MARDI</b>	Jeanine Devos Maria Teresa Petrillo	<b>VENDREDI</b>	Maria del Carmen Pérez Maria Teresa Petrillo Norbert Vogel
<b>MERCREDI</b>	Thérèse Detiffe Elisabeth Haelterman Gilbert Lybaert Maria del Carmen Perez		